Déclaration de performance extra-financière

Exercice clos au 31 décembre 2024

La transposition, en droit français, de la directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières, a donné lieu à l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n°2017-1265 du 9 août 2017.

Concrètement, les sociétés les plus importantes, atteignant les seuils prévus par les dispositions de l'article R.225-104 du Code de commerce, doivent, pour les exercices ouverts à compter du 1er septembre 2017, présenter dans leur rapport de gestion une « *déclaration de performance extra-financière* » regroupant un certain nombre d'informations de nature sociale et environnementale.

Cette déclaration fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, dont l'avis est ensuite communiqué aux actionnaires.

C'est l'objet de la présente Déclaration de performance extra-financière du groupe UGC[1].

[1] Sont exclues du périmètre de la DPEF les entités du Groupe UGC qui n'ont pas de salariés et n'ont pas d'impact environnemental.

La crise sanitaire mondiale du Covid-19 apparue en 2020 a bouleversé l'ensemble de l'industrie cinématographique et notamment les activités Cinéma et Production du groupe UGC.

La fréquentation des salles de cinéma atteignait 151,97 millions d'entrées en 2022 soit une hausse de +59,2% par rapport à 2021, année marquée par 138 jours de fermeture des salles, mais une baisse de -26,9% par rapport à la moyenne des années pré-Covid 2017 à 2019. Cette baisse s'expliquait principalement par l'impact de la vague Omicron qui s'est poursuivie en début d'année 2022 et a entrainé le maintien des restrictions sanitaires (mesure d'interdiction de la vente et de la consommation d'aliments et de boissons dans les lieux culturels du 3 janvier au 16 février, obligation de porter le masque dans les salles de cinéma jusqu'au 28 février) qui n'ont été complètement levées qu'à compter du 14 mars 2022 avec la suppression du contrôle du pass vaccinal. Surtout, l'année 2022 a eu à souffrir d'une offre de films faible, peu variée, et d'une absence de vraie succession de films attractifs.

En 2023, première année depuis la pandémie où les salles de cinémas n'ont pas été soumises à des restrictions sanitaires, la fréquentation des salles de cinéma en France atteignait 180,3 millions d'entrées en hausse de 18,9 % par rapport à 2022 mais en retrait de 13,1% par rapport à la moyenne des années 2017 à 2019. La fréquentation nationale en Belgique atteint 15,2 millions d'entrées soit une hausse de 15,5% par rapport à 2022.

Cette progression confirmait ainsi l'attachement des Français pour l'expérience de la salle de cinéma et leur appétence pour la diversité de l'offre proposée. Le marché a vu le retour de très grosses performances (Barbie, Oppenheimer) y compris pour des films français, certains films réalisant des entrées supérieures à leur dernier opus sorti avant la crise sanitaire.

En 2024, la fréquentation des salles de cinéma en France atteint 182,6 millions d'entrées en hausse de 1,2 % par rapport à 2023. La France est le seul grand territoire à avoir eu une évolution positive, elle reste de très loin le 1er territoire européen et continue même de creuser l'écart avec l'Allemagne, pays le plus peuplé d'Europe.
Dans un contexte de déficit d'offre de films américains, conséquence de la grève de 2023 aux Etats-Unis des acteurs et scénaristes, la part de marché des films français a atteint un niveau record de 44,4 %[2].

Les deux plus gros succès de l'année sont des films français à savoir *Un p'tit truc en plus* (10,8 millions d'entrées) et *Le comte de Monte Cristo* (9,3 millions d'entrées). Ces succès, ainsi que celui de *L'Amour Ouf* (4,8 millions d'entrées), n'ont pas empêché toute une série de films d'auteurs de rencontrer leur public : *Emilia Perez* (1,1 million d'entrées), *Monsieur Aznavour* (2 millions d'entrées) ou *L'Histoire de Souleymane* (0,6 million d'entrées).

En Belgique, la fréquentation cinématographique 2024 a également souffert de l'absence de blockbusters américains dont le marché belge dépend, particulièrement en Flandre, et affiche ainsi une baisse de sa fréquentation à 13,7 millions d'entrées, soit -7,5% par rapport à 2023 (14,9 millions d'entrées). *Inside Out 2* et *Vaiana 2* sont les deux seuls films à réaliser plus de 500 000 entrées en 2024 et 2 films français s'immiscent dans le top 10, *Un Ptit Truc En Plus* et *Le Comte de Monté Cristo*.

Le groupe UGC aura à cœur, comme toujours, de défendre et promouvoir la diversité de son offre de films, qu'il s'agisse de blockbusters ou de films d'auteurs. Côté production, le groupe UGC poursuivra son engagement pour une production plus responsable et respectueuse de l'environnement en mobilisant et sensibilisant l'ensemble des parties prenantes des tournages.

[2] Source CNC (Communiqué du 31/12/2024)

I- Présentation du Groupe UGC et son modèle d'affaires

La présentation du Groupe UGC

Le Groupe UGC est l'un des principaux acteurs de l'industrie du cinéma avec, au 31 décembre 2024, 49 cinémas et 514 salles en France, dont l'UGC Ciné Cité Les Halles à Paris, le premier cinéma au monde en termes de fréquentation (Source Comscore), et 7 cinémas (74 salles) en Belgique. Le réseau UGC s'est renforcé avec l'ouverture de 6 nouveaux cinémas entre 2021 et 2023 (UGC Plaisir (9 salles), UGC Ciné Cité Bassins à flot à Bordeaux (13 salles), UGC Montaudran à Toulouse (7 salles), UGC Ciné Cité Part-Dieu à Lyon (18 salles), UGC Ciné Cité Maillot à Paris (12 salles), UGC Issy-les-Moulineaux (7 salles). L'année 2024 aura vu la réouverture du cinéma UGC Majestic à Meaux (7 salles) après sa rénovation et la fermeture des cinémas du Normandie (Paris) et de Roubaix.

Parallèlement, UGC est un acteur majeur de la création cinématographique et audiovisuelle. A l'image des films diffusés dans ses salles, UGC produit et/ou distribue une grande variété de films, allant de comédies populaires à succès telle que la saga *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?,* la série des *Ducobu* et tout récemment *Chasse gardée,* ainsi que des comédies sociales telles que *Monsieur Le Maire* ou *Les Vétos,* aux grands films d'auteurs comme ceux de Leos Carax *Annette*, Todd Haynes *Carol*, Bruno Podalydès *La Petite Vadrouille, Comme un avion, Les Deux Alfred*, Jacques Audiard *Un Prophète*, *Dheepan*, *De rouille et d'os* ou Florian Zeller *The Son, The Father*.

L'activité de production de séries, lancée ces dernières années, regroupe huit structures actives en France et une au Royaume-Uni. Elle produit des séries pour l'ensemble des diffuseurs du marché, et notamment TF1 *(HPI*, *Master Crimes*, *Flashback*), France 2 (*Contre toi, Cette nuit-là),* Arte (*Blood River*), Netflix (*Qui Sème Le vent)*, Disney+ (*Oussekine, Les Disparues de la gare)*, Amazon (*Ten Percent*, le remake anglais de *Dix pour cent),* OCS (*Septième ciel*). Le groupe UGC était, en 2024, dans le top 10 des groupes de production de fiction en France.

(i) Les ressources

Capital financier	- les capitaux propres de l'entreprise - les financements bancaires - les redéploiements de certains actifs de l'entreprise
Capital industriel	UGC est propriétaire des fonds de commerce des cinémas qu'elle exploite, ainsi que de l'ensemble de ses équipements spécifiques cinéma (projecteurs, écrans, fauteuils …) UGC est également propriétaire d'une partie des cinémas qu'elle exploite, soit en direct soit au travers de structures foncières dédiées dont elle détient une partie du capital (35%) et dont elle a le contrôle.
Ressources naturelles	UGC utilise les matières premières nécessaires au fonctionnement de ses salles de cinéma, à la production et à la distribution des contenus ou encore à la construction et l'aménagement immobilier et mobilier de ses cinémas
Capital intellectuel	-Le savoir-faire éditorial -La production et la distribution de contenus -Portefeuille de marques
Capital humain	UGC s'appuie sur une grande richesse et diversité de talents : -Compétences et talents des collaborateurs, des producteurs, des auteurs, -Formation et développement de compétences -Egalité des chances et diversité

(ii) Les activités

L'exploitation cinématographique[3]

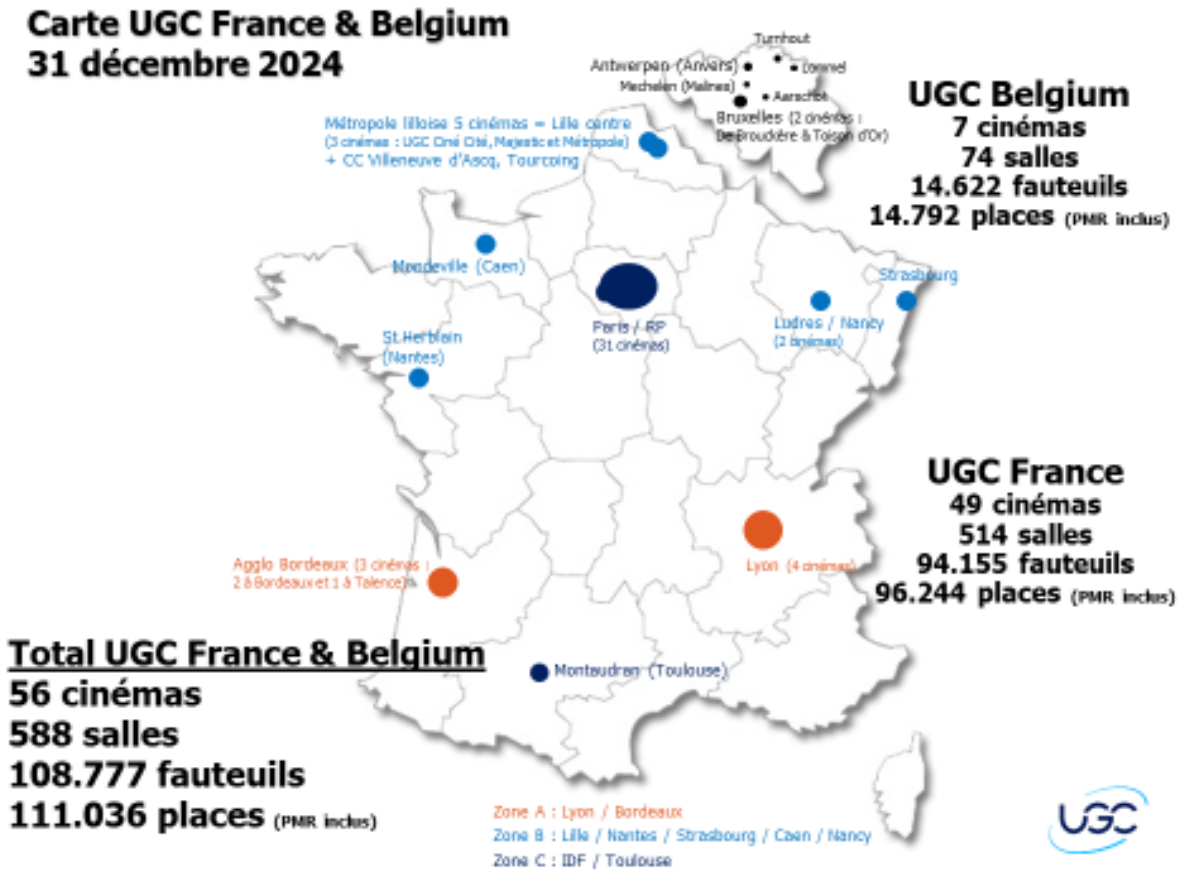

[4]

Principales données consolidées	2024
Entrées	22,1 millions
Chiffre d'affaires consolidé	356,2 millions €
Masse salariale[5]	45 677 763€
Capitaux propres consolidés	91,7 millions €

Le groupe UGC propose à ses clients grand public de nombreux produits et programmes tels que la carte UGC Illimité en France et la carte UGC Unlimited en Belgique permettant un accès illimité au cinéma, la Carte UGC 5 places permettant de charger des places de cinéma à tarif préférentiel, des labels visant à promouvoir la diversité de sa programmation ou encore un programme de retransmission en direct ou en différé d'œuvres lyriques et chorégraphiques dans certaines salles de son réseau. 24 ans après avoir révolutionné la manière d'aller au cinéma en créant la première carte illimitée en France, UGC a, début 2024, complété son offre en créant quatre nouvelles formules

[4] Depuis le 1er janvier 2025 : fermeture du cinéma des Ulis.
[5] Masse salariale couverte par l'UES UGC

d'abonnement au cinéma en illimité (formules semaine, week-end, famille et Viva l'Opéra), proposant ainsi toujours plus de diversité.
En outre, les clients français ayant adhéré au Club UGC sont récompensés de leur fidélité et peuvent accéder à tous les avantages qui leur sont réservés (points fidélité, tarifs préférentiels …).

Le groupe UGC propose également à ses clients BtoB d'accéder aux programmations UGC grâce à la carte UGC Solo (une place) ou la carte UGC Blue (réservée à la France, carte rechargeable pour l'acquisition de places dématérialisées).

La production et la distribution cinématographique et télévisuelle

Le groupe UGC poursuit le développement, au travers de sa filiale UGC Images, de son activité de production et de distribution, s'imposant en tant qu'acteur majeur de la création cinématographique dans toute sa diversité, avec des films d'une grande variété, allant des comédies populaires à succès (comme « *Chasse gardée* » d'Antonin Fourlon et Frédéric Forestier sorti fin 2023, ou les franchises des films « *Ducobu* » et « *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* ») ou de collaborations suivies avec de grands auteurs comme Florian Zeller, Bruno Podalydès et Jacques Audiard.

Le Groupe UGC s'est investi ces dernières années dans la production audiovisuelle, il était dans le top 10 des groupes de production de fiction en France en 2024. Ses 8 sociétés créent des contenus pour la quasi-totalité des diffuseurs et plateformes en France, dont TF1 (notamment « *HPI* », dont les quatre premières saisons connaissent un succès historique dans le monde entier avec une adaptation américaine, et « *Master Crimes* », parmi les meilleures audiences de fiction sur TF1 en 2024), France 2 (la mini-série « *Contre toi* » et « *Cette nuit-là* » qui seront diffusées en 2024 et 2025), Arte (« *Blood River* »), OCS (« *Septième Ciel* », prix de la meilleure série 26' à la Rochelle en 2022 et dont la 2ème saison a été diffusée en 2024), Netflix (« *Qui Sème Le Vent*», une nouvelle série actuellement en post-production avec Isabelle Adjani) et Disney+ (« *Les disparues de la gare* » actuellement en post-production et «*Surveiller et Punir* » en préparation).

Le groupe UGC s'affirme également dans le monde anglo-saxon en collaboration avec Amazon Prime UK (« *Ten Percent* », le remake anglais de « *Dix pour cent* » produit par la filiale anglaise d'UGC et diffusé également sur AMC et Sundance Channel aux États-Unis), avec la BBC au Royaume-Uni et RTÉ en Irlande (les deux premières saisons de « *KIN* », la série irlandaise produite par la même filiale d'UGC, ont enregistré la meilleure audience de fiction sur RTÉ en 2022 et 2023, obtenu 6 IFTAs en 2022 et 5 en 2024, et sont dans le top 10 du iPlayer de la BBC début 2024 et désormais disponibles sur Netflix UK) et avec ABC Signature qui produit aux Etats-Unis « *High Potential* », le remake américain de « *HPI* ».

Les besoins en contenus des différents acteurs étant en très forte croissance, cette activité a vocation à poursuivre de manière soutenue son développement et devrait être un relais de croissance majeur pour le Groupe dans les années à venir.

II- Présentation des principaux enjeux RSE

La stratégie RSE d'UGC se construit autour des trois axes suivants :

- donner aux spectateurs les moyens de cultiver leur curiosité,
- engager nos équipes au cœur de la démarche,
- réduire l'empreinte environnementale de notre activité.

Ces trois axes sont les piliers de développement de la feuille de route RSE d'UGC qui se compose d'une centaine d'actions à court et à moyen termes. Les indicateurs et résultats de certaines actions sont présentés dans les chapitres suivants.

Des engagements clairs et accessibles sur la démarche RSE du groupe UGC sont disponibles, en ligne sur le site internet : https://groupeugc.com/ugc-sengage/

Méthodologie de l'analyse des risques et résultats

Identification de l'univers des risques RSE

L'univers des risques RSE identifiés par UGC, composé de 14 risques, se base sur un benchmark et des référentiels sectoriels (SASB), sur les principaux risques identifiés par les agences de notation extra-financière (DJSI, MSCI).

Cotation des principaux risques RSE

Les 14 risques RSE de l'univers d'UGC (Gouvernance et Ethique, Responsabilité sociétale, Ressources humaines et Environnement) ont été cotés sur leur gravité et leur fréquence :

- la gravité est évaluée sur 3 critères (réputation, financier, opérations). Chacun de ces critères est coté sur 4 niveaux (limité, significatif, critique, catastrophique). La note maximale des 3 critères est retenue comme note de gravité finale pour le risque concerné ;
- la fréquence est cotée sur 4 niveaux également (limité, significatif, critique, catastrophique).
- Cette méthodologie de cotation est alignée sur celle utilisée pour la cartographie des risques Groupe.
- La maîtrise n'a pas été cotée dans le cadre de cet exercice.
- La cotation des 14 risques RSE a été effectuée par les principales directions du Groupe lors d'un atelier de travail : Direction Financière, Direction Juridique, Direction des Ressources Humaines, Direction des Travaux, Direction de l'Exploitation, Audit Interne.
- 7 risques RSE parmi les 14 risques de l'univers ont été évalués comme étant significatifs.

Ces risques sont les suivants :

- Insuffisance de mixité et de diversité au sein de l'entreprise,
- Dépréciation de la qualité de vie, de la santé et de la sécurité au travail,
- Insuffisance de la diversité des contenus
- Non promotion de l'accessibilité pour tous les clients
- Non maitrise des attendus en matière de santé et de sécurité des personnes
- Perte de données à caractère personnel
- Absence de maitrise des consommations énergétiques

La présente déclaration de performance extra-financière fait mention des politiques, plans d'action et indicateurs du groupe UGC (France et Belgique). Engagé au travers d'une démarche de responsabilité sociétale, le Groupe UGC a entrepris la mise en place d'une feuille de route qui s'articulera autour des trois domaines sociaux, environnementaux et sociétaux.

(i) Le capital humain chez UGC

a) Mixité et diversité dans l'entreprise

En tant que partenaire social, le groupe UGC s'implique dans la **lutte contre toutes les formes de discrimination**.

Après avoir négocié sur l'ensemble des thèmes relatifs à l'égalité professionnelle visés à l'article L.2242-5 du code du travail, et suite à l'absence de consensus avec les organisations syndicales, le Groupe UGC a signé en 2024 pour la France [6]un Plan d'Actions (comme prévu par la réglementation) relatif à la **promotion de la diversité et l'égalité des chances** au travers duquel UGC a souhaité promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'UES (France).

A cet effet, les objectifs définis pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes sont de :

(i) garantir l'égalité salariale à situation comparable ;
(ii) articuler l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale : Favoriser une meilleure conciliation vie privée & vie professionnelle pour éviter les freins à l'évolution professionnelle, et mieux prendre en compte la parentalité ;
(iii) accroitre la promotion professionnelle et notamment favoriser l'accès des femmes aux métiers de l'encadrement ;
(iv) permettre à tous les salariés d'accéder dans les mêmes conditions à la formation et de développer ses compétences ;

Des **actions de sensibilisation et de communication** sont mises en place en France pour la promotion du Plan d'Actions relatif à la **promotion de la diversité et l'égalité des chances** :

(i) présentation des enjeux de la diversité au sein d'UGC, relayés par les Responsables RH de proximité ;
(ii) diffusion des dispositions relatives à la conciliation vie privée & vie professionnelle auprès des managers sur le site intranet via le guide de la parentalité.

UGC est également une entreprise engagée face au handicap et, dans ce cadre, a mis en place en France une politique axée autour de deux objectifs majeurs :

- Développer une culture d'entreprise propice au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : renforcement de l'accompagnement des salariés, aménagement des postes de travail, etc …
- Faciliter le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Une nouvelle campagne d'informations a été mise en place durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées en 2023, qui a été reprise et renforcée en 2024. Les objectifs étaient d'informer les salariés sur les actions menées par l'entreprise et de les sensibiliser au handicap, le tout sous un format ludique.

[6] Entités de l'UES UGC.

En avril 2024, UGC a participé pour la deuxième année consécutive au forum de recrutement pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans la culture, organisé par AUDIENS. Durant ce forum, une trentaine de candidats ont été reçus.

UGC continue pour la 3ème année sa participation active à la journée européenne DUODAY : les salariés d'UGC en France, tant du siège que des salles de cinéma, ont accueilli 20 personnes en DUO. L'objectif de ces DUODAY est d'accueillir une personne en situation de handicap sur une journée sous la forme d'un duo avec un professionnel volontaire en vue de la découverte du métier, une participation active et une immersion en entreprise. En 2023, suite à la publication de 25 offres sur la plateforme dédiée, 17 personnes sont venues découvrir nos métiers. Pour 2024, le succès s'est encore renforcé avec 26 offres publiées sur la plateforme et 20 personnes en situation de handicap accueillies en France. A nouveau, les participants ont été satisfaits de cette journée et souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine.

Indicateurs clés

En France	2021	2022	2023	2024
Parité homme/femme	47% femmes-53% hommes	46% femmes 54% hommes	46% femmes 54% hommes	45% de femmes 55% d'hommes
Parité homme/femme dans le management[7]	41% femmes-59% hommes	40% femmes-60% hommes	42% femmes-58% hommes	40% de femmes 60% d'hommes
Index égalité H/F	96/100	94/100	94/100	94/100

En Belgique	2021	2022	2023	2024
Parité homme/femme	50% hommes – 50% femmes	52% hommes – 48% femmes	53% hommes –47% femmes	54% hommes – 46% femmes

b) Qualité de vie et santé et sécurité au travail

Le Groupe UGC qui emploie près de 1210 personnes[8] sur les 49 cinémas français et 211 personnes sur les 7 cinémas belges (y compris siège), s'engage à garantir la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail:

(i) **En privilégiant un service personnalisé**: La stabilité du personnel est le résultat de la volonté d'une entreprise qui, depuis toujours, place ses collaborateurs au cœur de son développement. Dans un monde de plus en plus automatisé, UGC met un point d'honneur à maintenir dans ses salles une présence humaine, indispensable à un service personnalisé et de qualité. Ainsi, en 2024, 94% des salariés en France [9]disposent d'un contrat à durée indéterminée; la durée de l'ancienneté est de 8,5 ans : 8,3 ans dans les cinémas et 9,2 au

[7] Personne qui a sous sa responsabilité au moins une personne, et ce quelle que soit sa catégorie socio-professionnelle.
[8] Effectifs présents au 31/12/2024, CDD, CDI et CDR (contrat de remplacement –Belgique).
[9] Salariés de l'UES UGC.

siège. En Belgique, les salariés sont majoritairement des étudiants travaillant de ce fait presqu'exclusivement sous contrat à durée déterminée. La part des contrats à durée indéterminée est de 32%, l'ancienneté moyenne est de 5,3 années (étudiants compris) : 4,9 dans les cinémas et 10,6 ans pour le siège.

(ii) **En valorisant les compétences et développant les talents :** La formation professionnelle est, depuis des années, un levier essentiel de maintien de l'employabilité et de développement des compétences des collaborateurs d'UGC. En 2022, la création de nouveaux modules de formation a permis d'organiser plusieurs nouvelles formations à destination des salles de cinéma telles que « S'approprier les repères de l'accueil et de la vente », « Référent informatique », « Lutter contre le harcèlement moral au travail ». Pour cette dernière formation, 5 sessions ont eu lieu en 2023 rassemblant 200 personnes (managers exclusivement)

Ainsi en 2024, UGC a consacré à la formation 1,5% de sa masse salariale française et 2,5% de sa masse salariale belge

	2021	**2022**	**2023**	**2024**
% de la masse salariale consacré à la formation (UES UGC France)	0,81% *Non significatif compte tenu du contexte de crise sanitaire et de la fermeture administrative des cinémas*	1%	1,5%	1,5%

(iii) **En conjuguant sécurité et sérénité**: pour UGC, chaque salarié est un ambassadeur de la politique éditoriale et commerciale de l'entreprise. L'exercice de cette mission dépend de la qualité de vie au travail, et, en premier lieu, de la sécurité. Ainsi, en 2024, 37% du volume d'heures total de la formation en France est dédié à la sécurité des biens et des personnes ; thématique importante, le stress au travail a été intégré au sein d'un accord collectif conçu en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux en France depuis 2011. Un accord sur le thème de la Qualité de Vie au Travail a été signé avec les représentants du personnel en 2024, qui a notamment amélioré la prise en compte de la station debout prolongée en salle, l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap, et la préparation des départs en retraite. En Belgique, en 2024, 35% du volume d'heures de formation formelle ont été consacrés à la prévention et à la sécurité[10].

(iv) **En veillant à la qualité de vie au travail**: le Groupe UGC est convaincu que la qualité des services qu'il offre à ses spectateurs est indissociable de la qualité de vie de ses salariés au travail. Offrir des conditions de travail adaptées et sécurisées passe notamment par l'ergonomie des postes de travail.

(v) **En créant une Charte des spectateurs**: soucieux de créer des conditions apaisées d'utilisation des salles, UGC a rédigé en 2000 une Charte des spectateurs destinée à sensibiliser les publics sur leurs comportements au sein des cinémas; dans le même esprit, le Groupe a mis en place une procédure de gestion des incivilités et des agressions pour aider les managers à appréhender chaque situation dans de bonnes conditions (mise en place d'un module de formation spécifique).

[10] En 2021, aucune formation consacrée à la prévention et à la sécurité n'a été réalisée compte tenu du contexte de crise sanitaire et de la fermeture administrative des cinémas.

(vi) **En entretenant et améliorant la relation client**: la relation avec les spectateurs est inhérente du service client. Maillon essentiel du fonctionnement du Groupe, elle se doit de prendre en compte les attentes, besoins et problématiques des spectateurs, et de relayer l'information auprès des différents services dédiés.

(vii) En France, en animant le dialogue social de proximité, avec la mise en place du CSE, de la CSSCT, et des RDP (signature d'un accord d'entreprise en mai 2019), de même qu'en Belgique avec les activités du Conseil d'Entreprise (CE), du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) et de la Délégation Syndicale (DS).

Indicateurs clés[11]

	2021	2022	2023	2024
Taux de Fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail par million d'heures payées)	France** : 18,11 Belgique : 0,00	France** : 10,79 Belgique : 0,00	France** : 17,57 Belgique : 13,30	France 20,90 Belgique : 19,15
Taux de gravité AT (nombre de jours d'arrêt en raison d'AT par millier d'heures payées)	France** : 0,79* Belgique : 0,00	France** : 1,14 Belgique : 0,00	France** : 0,93 Belgique : 0,18	France 0,78 Belgique : 0,02

**Entités de l'UES UGC

(ii) La diversité et la responsabilité des contenus

La promotion de la culture auprès du plus grand nombre est intrinsèquement liée aux activités et aux valeurs du Groupe UGC.

Le Groupe UGC s'attache à proposer une offre élargie :

- **En diffusant habituellement un très grand nombre de films par an (en 2024: 1592 en France et 609 en Belgique)**: tout au long de l'année, UGC veille à structurer une offre de films particulièrement diversifiée (des films « grand public » aux films « art & essai », une mise en avant de la VO, partenariats en Belgique avec le BRIFF (*Bruxelles International Film Festival*), et le Centre Culturel de Turnhout et plus particulièrement l'ASBL Mooov qui est le premier diffuseur/animateur de films d'auteur et art & essai en Flandres et également organisateur du festival Mooov accueilli chez UGC et fréquenté par 17 076 spectateurs dont 8 229 scolaires) auxquels s'ajoutent les 3 460 spectateurs au cours de l'année), à destination d'un public le plus large possible. En 2021, un partenariat a été passé entre le Centre Culturel de la ville de Lommel et UGC Belgium qui reprend la programmation et de l'animation du Art House Filmclub de la ville.

- **En mettant en place des labels pour distinguer la qualité singulière d'un film** : le Label des spectateurs UGC (film recommandé par les abonnés UGC Illimité, passionnés

[11] Le calcul des taux de fréquence et de gravité utilise le nombre d'heures payées et non le nombre d'heures travaillées en raison de la disponibilité de la donnée. Le nombre de jours d'arrêt en raison d'AT est calculé en jours calendaires, non proratisés au temps de travail, ce qui entraîne une surestimation non quantifiée de ceux-ci.

de cinéma), UGC M (film « coup de cœur » d'UGC, à voir absolument), UGC Family (film pour petits et grands, à partager en famille), UGC Docs (documentaire qui porte un regard différent sur le monde qui nous entoure, sélectionné par les programmateurs d'UGC), Découverte UGC (film singulier qui porte un regard original sur le monde, sélectionné par les programmateurs d'UGC, à découvrir sans tarder), UGC Culte/Kult en Belgique (film du répertoire qui a fait la légende du cinéma), UGC Memories (films ayant créé l'événement dans les années 1980-1990-2000, devenus UGC Culte en France en 2022) mais aussi en faisant la promotion de film francophone en Flandres.

En mettant en place des séances spécifiques dans certains cinémas : les « Soirées Club » (film en avant-première le dimanche vers 19h), les « Petites séances » (avec film pour enfants le dimanche vers 11h), L'UGC Grand Normandie fait son cinéma (projection d'un film culte le dimanche à 18h) ainsi que les UGC Morning en Belgique, séances du dimanche matin qui ont accueilli 36 505 spectateurs à Bruxelles et 34 241 en Flandres et UGC Cinema Plus, privilégiant les films d'auteurs en matinée dans nos salles flamandes et qui ont accueilli 3 015 spectateurs.

- En mettant en place des cycles à prix modestes avec animations et débats comme, en Belgique, USA ELECTION / UGC EXHIBITION (avec débats d'experts politiques et une exposition de Nicolas Vadot, 1 000 spectateurs avec 5 films), UGC Fête le Cinéma Européen à l'occasion de la présidence de la Belgique à L'union Européenne (799 entrées /7 films avec animations et participation des autorités belges +214 à UGC Antwerpen) un Cycle Marcel PAGNOL (avec la fondation Pagnol), cycle Studio GHIBLI, etc...

- **En programmant des séances pour les malentendants** (films en VFSTF – version française sous-titrée en français) dans la plupart des cinémas UGC en France (203 films pour 6777 séances en 2024). Par ailleurs, tous les cinémas UGC en France ont des équipements adaptés (boitiers HI/VI : Hearing Impaired/Visual Impaired et l'application Greta) permettant l'amplification du son pour les malentendants et l'audio description pour les malvoyants.

- **En invitant l'opéra au cinéma** : avec le programme *Viva l'Opéra*, UGC propose une sélection d'œuvres lyriques et de ballets donnés sur les plus prestigieuses scènes internationales (Milan, Salzbourg, Berlin, Vienne, Londres, Venise, etc.) et l'Opéra national de Paris, partenaire privilégié.

- **En organisant des avant-premières** : en 2024, en France, 334 films ont fait l'objet de 4819 séances en avant-première, rapprochant les créateurs du public. En Belgique, nous avons accueilli 9 équipes de films à UGC De Brouckère et 20 à UGC Toison d'Or lors d'avant-premières (hors festival), 1 équipe à UGC Antwerpen, Mechelen et Turnhout (hors festival Mooov) . Lors du Brussel international Film Festival (BRIFF), UGC De Brouckère a accueilli une équipe de film par jour, festival qui a réuni 2 211 spectateurs.

- **En faisant de la salle de cinéma un lieu de vie culturelle** : pour UGC, une salle de cinéma a vocation à être un lieu ouvert aux initiatives et à toutes les expressions artistiques. Ainsi, UGC :
    - présente des expositions permanentes (fresques murales d'Abdelkader Benchamma à UGC Ciné Cité Confluence, Toxic à UGC Ciné Cité Paris 19, du Collectif AVAF à Strasbourg, du collectif Manifesto à l'UGC Ciné Cité des Halles, Arnaud Kool à UGC Turnhout) ou temporaires (UGC Ciné Cité Les Halles en partenariat avec le Forum des Images, UGC ArtBox à Bruxelles (lieu d'exposition), une exposition de Nicolas VAdot à UGC Toison d'Or dans le cadre de l'opération USA Election /

UGC Exhibition ou encore avec le soutien du salon du design contemporain CollectibleDesign à Bruxelles) ;

- invite les abonnés UGC Illimité/Unlimited à des événements dans le cadre de partenariats culturels ;
- propose aux spectateurs de découvrir les arts plastiques, la danse, la musique classique et contemporaine, ou la photographie via des institutions culturelles telles que le Centre Pompidou, la Cité des sciences, le Musée du Quai Branly, le LaM de Lille ou à des événements nationaux comme la Biennale de Lille, la Fête des Lumières à Lyon, le Voyage à Nantes ou le Festival du film américain de Deauville

Le Groupe UGC s'attache également à rendre le cinéma accessible à tous :

- **En proposant des formules d'abonnement et des tarifs adaptés** et particulièrement avantageux pour certaines catégories de spectateurs (en France, les moins de 14 ans et les moins de 26 ans, les membres de comités d'entreprise), pour les cinéphiles (la Carte UGC permettant de charger 5 places de cinéma pour un tarif préférentiel, la carte UGC Illimité avec ses multiples formules semaine, week-end, famille et Viva l'Opéra /Carte Unlimited en Belgique) ou aux séances du matin ; en Belgique des séances matinée le dimanche à prix réduit ou les après-midis avec les séances Cinéma+ ;

En menant des actions de protection du jeune public par la limitation de la programmation de films pouvant entraîner des troubles ou des difficultés avec la clientèle sensible (films particulièrement violents, interdits aux -16 ans), et le contrôle de la bande publicité[12] précédant les films à destination du jeune public.

- **En facilitant l'accès aux infrastructures** : stratégiquement UGC a toujours cherché à s'implanter dans les grandes agglomérations et quartiers en renouveau pour faciliter l'accessibilité à ses infrastructures via les services de transports collectifs (métro, tramway, RER, bus) et les modes de transports doux (vélo, marche), l'engagement d'UGC commence avant même l'implantation du cinéma puisque l'entreprise négocie systématiquement avec les opérateurs pour adapter si nécessaire le réseau de transports en commun aux horaires de fonctionnement du cinéma. Ainsi, 75 % des cinémas UGC en France et 100% en Belgique sont accessibles aisément par transports en commun.

Indicateurs clés

	2021 (33 semaines d'activité)	2022 (année complète)	2023	2024
Nombre de programme par label	France : 144 films - 6 Label des Spectateurs UGC - 6 Découverte UGC - 16 UGC M - 22 UGC Family - 23 UGC Culte - 37 UGC Docs - 9 UGC Memories	France : 245 films - 8 Label des Spectateurs UGC - 8 Découverte UGC - 33 UGC M - 22 UGC Family - 35 UGC Culte - 49 UGC Docs - 52 UGC Memories	France : 262 films - 10 UGC SPECTATEURS - 17 UGC DECOUVRE - 29 UGC AIME - 30 UGC FAMILY - 114 UGC Culte - 29 UGC Docs	France : 282films - 7 UGC SPECTATEURS - 22 UGC DECOUVRE - 36 UGC AIME - 31 UGC FAMILY - 100 UGC Culte - 7 UGC Docs - 9 UGC FRISSONNE - 70 Le Grand Normandie fait son Cinéma[15]

[12] En France

	- 25 Le Grand Normandie fait son Cinéma Belgique : 32 films - 1 Label des spectateurs UGC - 4 UGC M - 32 Mooov	- 38 Le Grand Normandie fait son Cinéma[13] Belgique : 154 films - 21 Cinema Plus - 130 Mooov - 2 Label des spectateurs UGC - 8 UGC M -	- 1 UGC FRISSONNE - 32 Le Grand Normandie fait son Cinéma[14] Belgique : 27 films cultes Warner (100 ans de Warner - 64 Mooov -1 « M » -1 Label des Spectateurs	Belgique : UGC Family : 21 Label spectateurs : 1 UGC Culte : 11

	2021 (33 semaines d'activité)	2022 (année complète)	2023	2024
% VO / VF sur le total des films projetés[16]	Nombre total d'entrées France : 11 111 879 dont : - 8 130 082 entrées VO soit 73% du total des entrées (dont 4 101 390 de films français et 4 028 692 de films étrangers) - (97 % à CC Les Halles) 2 981 797 entrées VF soit 27 % du total des entrées (films étrangers) - (3 % à CC Les Halles)	Nombre total d'entrées France : 17 278 133 dont : - 12 306 020 entrées VO soit 71% du total des entrées (dont 6 021 567 de films français et 6 284 453 de films étrangers) - (95 % à CC Les Halles) - 4 972 113 entrées VF soit 29 % du total des entrées (films étrangers) - (5 % à CC Les Halles)	Nombre total d'entrées France : 19 919 819 dont : - 13 815 086 entrées VO soit 69% du total des entrées (dont 6 880 700 de films français et 6 934 386 de films étrangers) - (95 % à CC Les Halles) - 6 104 733 entrées VF soit 31 % du total des entrées (6 043 344 pour des films étrangers) - (5 % à CC Les Halles)	Nombre total d'entrées France : 20 100 461 dont : - 13 975 733 entrées VO soit 70% du total des entrées (dont 7 416 857 de films français et 6 558 876de films étrangers) - (94 % à CC Les Halles) - 6 124 728 entrées VF soit 30 % du total des entrées (6 % à CC Les Halles)
Nombre de films en VFSTF (pour malentendants) en France	153 films (3 996 séances)	215 films (6 555 séances)	219 films (6681 séances)	203 films (6777 séances)
% de pré-visionnage des bandes publicitaires	100%	100%	100%	100%

[13] Projection d'un film culte le dimanche à 18h. 9 de ces films sont également des films UGC Culte.

[16] Données France. La notion de sous-titrage est particulière en Belgique constituée de trois communautés linguistiques. D'une manière générale, tous les films en langues autres que française ou néerlandaise sont diffusés en VO sous-titrée bilingue sauf cas exceptionnels de films destinés au jeune public (en général avec une seconde copie). Les films en langue française sont diffusés à Bruxelles avec sous-titre en Nl et les films en Nl sont sous-titrés en Fr.

(iii) La santé et la sécurité des personnes

a) santé et sécurité des personnes

La santé et la sécurité des personnes est une des préoccupations majeures pour UGC que l'on retrouve au travers de :

- **L'aménagement des salles en France :** UGC veille à rendre accessible ses salles à toute personne en situation de handicap, aujourd'hui, 86% des complexes cinématographiques UGC sont accessibles[17] aux personnes à mobilité réduite ; 89% le seront à l'horizon 2025.
  Dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), UGC a élaboré un calendrier précis pour cette mise en accessibilité de l'ensemble de son réseau en France. Un renforcement de la signalétique est effectué pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles, cognitives ou psychologiques.
  Au-delà des obligations réglementaires, UGC met en œuvre un système de programmation tournant au travers duquel la Direction du cinéma en collaboration avec le service programmation d'UGC, aménage l'exposition des films afin de permettre aux personnes en fauteuils d'avoir accès à toutes les œuvres diffusées.
  UGC a en outre choisi de se lancer dans une démarche volontaire en rendant l'ensemble du réseau accessible aux personnes sourdes ou malentendantes, aveugles ou malvoyantes par:
  - Des aménagements sur les bâtiments: prolongation des mains courantes, dispositifs d'éveil à la vigilance en haut des escaliers, contrastes des nez de marche;
  - Des équipements adaptés (boitiers HI/VI-Hearing Impaired/Visual Impaired, et application Greta) permettant l'amplification du son pour les malentendants et l'audiodescription pour les malvoyants
  - Des séances hebdomadaires en VFSTF (Version Française Sous-Titrée en Français) pour le public malentendant.

- Depuis 2019, suite à des aménagements réalisés en Belgique, les cinémas Bruxellois de Toison d'Or et de De Brouckère sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour respectivement 6 salles sur 14 et 6 salles sur 12.
  En Flandre, les cinémas sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour dans 100% de salles, excepté à Antwerpen et Aarschot où seulement 14 salles sur 17 et 3 salles sur 5 le sont respectivement.
  Une indication des séances accessibles aux PMR a également été mise en place sur les sites web et application UGC Belgique.

- **La mise en place d'un registre public d'accessibilité pour chaque cinéma en France** qui comprend notamment (i) le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public et (ii) l'attestation décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées.

- **La réalisation des contrôles réglementaires et leurs suivis**, et notamment contrôles périodiques des installations et des équipements, mise à jour des diagnostics amiante et énergétiques.

[17] Un cinéma est accessible à partir du moment où une salle au moins du cinéma est accessible.

- **La mise en place d'actions de prévention des risques :**

En France [18]:

- Evaluation et prévention des risques professionnels (via le Document Unique d'Evaluation des Risques présent dans tous les établissements) avec une mise à jour à minima annuelle,
- Mise en place de « l'Accueil Sécurité » pour les nouveaux embauchés
- Formation régulière et sensibilisation du personnel à la sécurité, notamment :
    - Sécurité incendie (exercices annuels d'évacuation, formation « manipulation des extincteurs » et « équipiers de première intervention », formations SSIAP)
    - Gestes et postures (e-learning)
    - Prévention du risque électrique (préparation à l'habilitation électrique)
    - Secourisme (Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur)
- Réalisation des nouveaux postes de travail et réhabilitation progressive des postes de travail vétustes sur des modèles ergonomiques
- En 2011, 2015 et 2016, réalisation de diagnostics pénibilité partagé avec les CHSCT (France). En 2024, une étude ergonomique des postes de travail en salle a été réalisée avec le soutien de la médecine du travail et d'ergonomes en particulier. Cette étude a été partagée avec le CHSCT, et a donné lieu à des ajustements pour les salles concernées.
- En 2011, signature d'un accord d'UES pour la France sur les risques psychosociaux (incluant le harcèlement moral)
- Procédures de gestion des risques, notamment :
    - Procédure en cas de détection incendie et évacuation
    - Procédure de gestion des incivilités et prévention des Risques Psychosociaux
    - Procédures « vigilance attentat » et guide de bonnes pratiques remis à chaque membre du personnel UGC
- Compte tenu du contexte actuel sécuritaire en France et en Belgique, la vigilance des entreprises quant au risque d'attaque armée est renforcée et une démarche permanente de sécurité est adoptée.
  Elle repose sur des mesures de vigilance, de prévention et de protection et notamment par la mise en place d'un book sécurité dans chaque établissement (en partenariat avec les autorités locales)

- Depuis 2020, renforcement (en France), pour l'ensemble des activités du Groupe (Activités cinéma et production), de la politique de prévention en matière de risques psychosociaux à travers un plan d'actions sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (nomination de référents, procédure de gestion interne des alertes[19], évaluation et intégration de ce risque au sein des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) de chaque établissement, lancement d'une campagne de sensibilisation fin 2022 à destination des salariés du groupe UGC, poursuivie et renforcée encore en 2024 (formation de l'ensemble des nouveaux managers, elearning obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs). Ces actions ont

[18] Entités de l'UES UGC

[19] La procédure d'alerte en cas de situation de harcèlement moral ou harcèlement sexuel a été communiquée au travers d'un flyer ci distribué à l'ensemble des collaborateurs du Groupe UGC fin 2022

été mises en œuvre en concertation avec les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

- Déploiement d'une nouvelle méthodologie d'analyse des accidents afin de préciser l'analyse des causes des accidents du travail et d'identifier des actions pour agir sur les causes identifiées. Ainsi, pour chaque accident, une fiche « analyse des causes » est remplie permettant de formaliser cette analyse.

En Belgique :

Au travers du CPPT, du Conseiller Interne en Prévention (CIP) et du Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail, ont été mises en place/réalisées :

- Des procédures de gestion des risques, notamment :
  - Procédure en cas de détection incendie et évacuation
  - Procédure de gestion des incivilités et prévention des Risques Psychosociaux
- Des Formations régulières et des sensibilisations du personnel à la sécurité, notamment :
  - Sécurité incendie (exercices annuels d'évacuation, formation « incendie » et « équipiers de première intervention »,
  - Secourisme

- **L'application stricte, en France comme en Belgique, des préconisations de sécurité sanitaire** en période de pandémie de Covid-19 via la création d'un protocole sanitaire mis à jour régulièrement.

Indicateurs clés

France	2021	2022	2023	2024
% des établissements accessibles[20] aux PMR	84[21]%	84%[22]	86%	86 %
% mises à jour des registres public d'accessibilité (France)	100%	100%	100%	100 %
% du personnel formé à la gestion des bonnes pratiques à la sécurité[23]	100%	100%	100%	100%

Belgique	2021	2022	2023	2024
% des établissements accessibles aux PMR	100%	100%	100%	100%

b) Protection des données à caractère personnel

Depuis l'adoption du Règlement Général sur la Protection des Données Personnel (« RGPD ») entré en vigueur le 25 mai 2018, le Groupe UGC poursuit ses actions de mise en conformité et met en œuvre toutes les actions nécessaires à la protection des données à caractère personnel de toutes personnes dont il traite les données, notamment celles de ses clients et ses salariés.

[20] Un cinéma est accessible à partir du moment où une salle au moins du cinéma est accessible.
[21] Le cinéma de Meaux n'est pas pris en compte dans ce calcul car il était entièrement fermé pour travaux en 2021.
[22] Le cinéma de Meaux n'est pas pris en compte dans ce calcul car il était entièrement fermé pour travaux en 2022.

[23] Entités Activité Cinéma de l'UES UGC

La documentation mise en place pour l'entrée en vigueur du RGPD, notamment le registre des traitements, le registre des incidents, le registre de suivi des demandes d'exercice des droits des personnes, continue à être étoffée de manière régulière.

D'une manière générale, le Groupe UGC tient à jour la politique de confidentialité disponible sur les sites ugc.fr, ugc.be et l'application UGC, le bandeau cookies, les mentions légales sur les formulaires des sites et l'application, ainsi que dans les conditions générales et dans sa charte informatique. Les newsletters du groupe UGC disposent toutes d'un lien de désabonnement facilement accessibles en pied de page.

Le Groupe UGC prend au sérieux les sujets de sécurité des données de ses clients et renforce très régulièrement ses dispositifs de protection face aux menaces grandissantes de la cybercriminalité, notamment en :

- ✓ mettant en place des exercices à destination des collaborateurs aux fins de sensibilisation aux sujets de cyber sécurité ; un module e-learning de sensibilisation au RGPD a été déployé début 2025 ;
- ✓ réalisant des audits de sécurité des sites du groupe UGC, des IP publiques et de l'application UGC.

En France, les clients sont de plus en plus vigilants concernant le traitement de leurs données à caractère personnel.
En France, en 2024, le Groupe UGC a reçu 294 demandes de gestion des droits (contre 373 en 2023) et en Belgique, les demandes de gestion des droits s'élèvent à 2 en 2024 (contre 5 demandes en 2023). On constate ainsi une nouvelle baisse des demandes, qui s'explique d'une part du fait d'un ciblage plus assidu des clients recevant les newsletters et d'autre part, par la mise en avant des informations relatives à la désinscription et anonymisation des données possibles à tous les niveaux des échanges avec le client.

Indicateurs clés

France et Belgique	2021	2022	2023	2024
Nombre d'incidents / failles déclarés aux autorités de contrôle	Aucun	Aucun	1[24]	Aucun
% des demandes de gestion des droits des personnes traitées dans les délais légaux	93,3%	97,71%	96,03%	97,93%

(iv) La gestion responsable de ses activités

a) gestion des actifs immobiliers et processus d'investissements

Dans le cadre de la gestion responsable de ses actifs immobiliers, le groupe UGC poursuit un objectif de **développement durable** :

✓ **En visant, quand cela est pertinent, l'obtention d'un label de performance environnementale pour les bâtiments neufs** : L'obtention d'un label de performance environnementale, quand cela est pertinent, pour les nouveaux bâtiments engage UGC à orienter

[24] Incident de perte de confidentialité lié à un acte interne accidentel déclaré à la CNIL le 22/08/2023.

ses principes de conception : choix des matériaux éco-conçus et moins émissifs, intégration d'énergies renouvelables, optimisation des besoins en eau et en énergie.

Depuis 2011, dès la phase de conception de ses projets de construction, et quand cela apparait comme pertinent, UGC fait appel à un Bureau d'Etudes Techniques Environnemental pour la mise en place d'une démarche environnementale.
Ainsi, en 2014, UGC Ciné Cité O'Parinor à Aulnay-sous-Bois est le 1er cinéma de France à obtenir une certification BREEAM « very good ». Egalement en 2014, UGC Ciné Cité Paris 19 s'inscrit dans une démarche expérimentale HQE-NF Bâtiments tertiaires en utilisant notamment la collecte des eaux de pluie pour les sanitaires. En 2015, dans le cadre de l'opération *Réinventer, Paris*, UGC a conçu et proposé un projet de cinéma « bas carbone » dont la structure est composée exclusivement de bois. En 2018, le cinéma UGC Gobelins a obtenu une certification BREEAM « very good » En 2019, UGC Ciné Cité Vélizy s'est inscrit dans une démarche environnementale volontaire et en 2023 UGC Ciné Cité Parly a obtenu une certification BREEAM « Good ».

✓ **En généralisant la projection numérique:** la généralisation de la projection cinématographique s'est effectuée entre 2010 et 2012 sur la totalité du réseau, cette nouvelle technologie a permis la réduction des transports de copies et la suppression des bobines de films dont la fabrication et l'usage génèrent une forte pollution. Très impliqué dans le suivi de l'évolution des équipements de projection respectueux de l'environnement, UGC expérimente depuis 2019, sur l'ensemble de ses nouveaux sites, la technologie laser, plus économe en énergie, dont la consommation d'électricité est inférieure de 56% à celle des projections Xenon, tout en veillant à satisfaire un impératif d'excellence en matière de qualité de la projection.

b) efficacité énergétique et intensité carbone

Dans le cadre de la gestion responsable de ses activités, le groupe UGC poursuit un objectif de **réduction de l'impact environnemental de l'entreprise** :

✓ **En mettant en place une démarche éco-responsable et volontariste**, concrète et précise, **sur l'ensemble de ses productions de films et de séries**. Cette démarche a été mise en place avec le concours d'un partenaire, Flying Secoya, et est structurée autour de **dix** thématiques : la mesure de l'empreinte carbone, les droits sociaux, la biodiversité, la consommation responsable, l'alimentation, l'énergie, la mobilité, la démarche sociétale, les déchets et la communication.
D'autre part, depuis le 31 mars 2023, le CNC demande aux bénéficiaires d'aides à la production de remettre un bilan prévisionnel ainsi qu'un bilan définitif des émissions carbone engendrées par la production de leurs œuvres. Certaines régions et communes demandent un engagement formel sur ces sujets pour accueillir les tournages. C'est dans ce contexte, et ayant à cœur de mobiliser et sensibiliser toutes les parties prenantes de ses tournages, UGC Images a systématisé le recours à un éco-référent qui a pour mission d'accompagner les équipes des films et des séries pour la mise en œuvre de cette démarche. Par ailleurs, un outil digital Secoset, développé par Flying Secoya conformément aux préconisations de l'AFNOR SPEC est utilisé pour accompagner la transition socio-environnementale des productions. Cela permet de piloter, mesurer et attester l'engagement sur les productions.
Dans le cadre de cette démarche, UGC visera dorénavant l'obtention d'une double certification pour un maximum de productions, à la fois auprès de Flying Secoya, mais aussi auprès d'Ecoprod dont le label repose sur un référentiel qui liste les actions - 85 au total en 2025 – à mettre en place pour réduire l'impact environnemental de la production d'une œuvre. Chaque critère validé permet d'accumuler des points, contribuant ainsi au calcul du score d'éco-production d'un film ou d'une série. Pour être éligible au label Ecoprod, une production doit obtenir un score d'éco-production

de plus de 65%. Les dossiers sont ensuite évalués par AFNOR Certification qui réalise les audits des œuvres candidates
A titre d'illustration, pour la série « *Qui Sème Le Vent* », sur la base d'un bilan carbone prévisionnel avant tournage, calculé à l'aide de l'outil Séco2 homologué par le CNC, de 652t de CO2éq, l'élaboration puis la mise en application d'un plan d'action détaillé a permis de réduire l'empreinte carbone de la série de *Dix pour cent*. Il a également été décidé de souscrire à une action de décarbonation collective – autrement appelé contribution carbone - via un projet d'agroforesterie en France porté par l'association OCO (https://www.oco.green/) pour 279t de CO2éq. Au terme de la production de la série, le bilan carbone définitif de l'œuvre aura ainsi été divisé par 2. La certification Ecoprod est obtenue avec le label 1 étoile suite à un audit *in situ* de l'AFNOR lors du tournage.

✓ **En maîtrisant les consommations énergétiques des salles de cinémas exploitées:** pour UGC, le confort de ses spectateurs passe autant par la qualité esthétique et acoustique des salles que par la maîtrise du confort thermique. La bonne acoustique a également la vertu d'isoler efficacement les bâtiments: la qualité des matériaux phoniques utilisés a pour conséquence de renforcer l'isolation des bâtiments.
Depuis 2012, UGC a systématisé la surveillance et la maîtrise en temps réel de ses consommations d'électricité grâce à un système de Gestion Technique Centralisée (GTC). En assurant une veille technologique, UGC accorde une attention particulière au renouvellement des équipements (système de chauffage, climatiseur, éclairages, lampes de projection) afin de privilégier des systèmes novateurs, plus performants et moins énergivores. Cela se traduit par:

- l'utilisation de sources d'énergie propres: alimentation par le réseau de chaleur urbaine CPCU seul vecteur énergétique parisien à utiliser 50 % d'énergies renouvelables et de récupération (UGC Montparnasse/Danton/Opéra/Paris 19/Gobelins/UGC Ciné Cité Les Halles) et SCUC (UGC Ciné Cité Créteil) ; alimentation par le réseau de froid urbain FRAICHEUR DE PARIS (UGC Ciné Cité Les Halles), alimentation par des réseaux mixtes IDEX qui fournit un mix énergétique proche de 40% en énergies renouvelables avec pour objectif à terme de produire et fournir 60 % d'énergie renouvelable et décarbonée (UGC Ciné Cité La Défense) ENGIE SOLUTIONS (UGC Issy Les Moulineaux) et ELM (UGC Ciné Cité Lyon Part Dieu), implantation de pompes à chaleur;
- La mise en place d'éclairages basse consommation (LED);
  L'installation d'appareils dotés du label Energie A+++ en remplacement des réfrigérateurs pour l'activité ventes alimentaires.

L'adoption d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques (Deepki) permet une meilleure comparaison et analyse des données ainsi qu'un meilleur repérage des anomalies et des dérives, améliorant par conséquent le processus de surveillance des consommations de l'entreprise et la mise en place des mesures correctives.

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, un plan d'action a été mis en place visant à optimiser les consommations, notamment par l'ajustement des consignes de températures dans les salles de projections et les espaces de circulation permettant de maintenir le confort de nos spectateurs et de nos collaborateurs tout en réduisant les consommations

✓ **En valorisant les déchets de nos cinémas**:
- Mise en place d'un système efficace de tri et de collecte sélective des déchets dès que cela est possible dans nos cinémas : achat de poubelles à plusieurs compartiments pour séparer les bouteilles en plastique des autres emballages (plus de 50% du parc équipé à ce jour), tri des cartons d'emballage, formation du personnel d'entretien, collecte par filière sélective.
- Intégration de locaux dédiés au tri des déchets dans tous les futurs cinémas.

- Demande de récupération et valorisation des DEEE (déchets électroniques, électriques et électroménagers) par nos fournisseurs.
- Sensibilisation du personnel des salles pour inviter les spectateurs à respecter la propreté des salles.
- Lors d'opérations de déconstructions, rénovations lourdes ou de rénovations, mise en place d'une méthodologie de curage quand cela est possible, visant à réduire la production de déchets en optimisant le réemploi et les filières de valorisation matière. Cela a été le cas en 2021 pour l'UGC PART DIEU où, pour un total de 73,8 tonnes de déchets, 92 % ont été recyclés, 4 % ont été réemployés et seulement 4 % ont fini en déchets ultimes et en 2022 pour l'UGC Ciné Cité Strasbourg où 3,58 tonnes de déchets sur 3,640 tonnes de déchets au total ont été réemployées.
En 2023 26 salles ont été rénovées et 508 fauteuils remplacés ; soit 155,2 tonnes de déchets réemployés et recyclés, un équivalent de 207,1 tonnes d'émissions de CO_2 eq évitées.

✓ **En réduisant les émissions de gaz à effet de serre**

- Illustrations d'une action à impact environnemental positif : grâce à ses cartes dématérialisées UGC Illimité et UGC Blue. UGC s'emploie à offrir une alternative aux cartes papier et ainsi réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). De plus, UGC collecte et assure le recyclage des Cartes UGC BLUE pour les valoriser dans d'autres filières ou pour la fabrication de nouvelles cartes. Enfin, UGC compense les émissions de GES associées à la production, au transport et à la fin de vie de chaque Carte UGC BLUE vendue en participant au financement de projets de lutte contre le changement climatique à travers le programme Action Carbone de GoodPlanet.
Depuis 2014, UGC participe à la Semaine européenne du développement durable.

- Réalisation d'un bilan GES sur le périmètre Groupe en France et en Belgique (hors activité production) en 2022 (Scope 1 et Scope 2) duquel il ressort que les émissions générées par les activités en France s'élèvent à 4 149 tCO2e et à 2 297 tCO2e en Belgique.
Le Bilan GES réalisé en 2023 (Scope 1/2/3) sur le périmètre Groupe en France et en Belgique fait ressortir que les émissions générées s'élèvent à 125 k tCO2e :

Émissions totales d'UGC,
par Scope (% tCO2e)

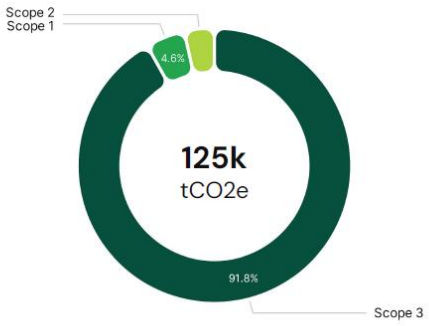

- Animation des actions de réduction de l'empreinte carbone autour de 2 axes :
  - Pour les nouveaux établissements, efficacité environnementale énergétique recherchée (voir paragraphe gestion des actifs immobiliers et processus d'investissements)
  - Pour les établissements existants, maitrise des consommations énergétiques (voir En maîtrisant les consommations énergétiques)

En 2020, et à l'issu d'un audit réalisé sur les infrastructures et les réglementations visant au développement des énergies renouvelables, la filiale belge UGC BELGIUM a conclu un premier partenariat avec la société Energy Vision pour la mise en œuvre et l'exploitation de panneaux photovoltaïques à UGC De Brouckère avec une mise en exploitation en juin 2021. Les sites de Mechelen et Turnhout ont également été équipés de panneaux photovoltaïques en octobre/novembre 2021, puis celui d'Aarschot au cours du 3ème trimestre 2023. Ainsi c'est un total de 1630 panneaux solaires qui ont été installés permettant en 2024 la production de 493 017 kWh d'énergie verte.
En outre, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été mises à la disposition du public dans les parkings de l'UGC Turnhout.

Indicateurs clés

En France	2021[25]	2022	2023	2024[26]
Indicateur de suivi de consommation électrique rapporté au fauteuil	351 Kwh	457 Kwh	441 Kwh	418 Kwh
Indicateur de suivi de consommation électrique rapporté au m2			152 Kwh	143 Kwh
Indicateur de suivi de consommation énergétique (électricité –gaz – chauffage/clim urbain/fioul) rapporté au fauteuil	422 Kwh	548 Kwh	527 Kwh	509 Kwh
Indicateur de suivi de consommation énergétique (électricité –gaz – chauffage/clim urbain/fioul) rapporté au m2			182 Kwh	174 Kwh

En Belgique	2021[27]	2022	2023	2024
Indicateur de suivi de consommation électrique rapporté au fauteuil hors PMR [28]	288 kWh	409 kWh	397 kWh	382 kWh
Indicateur de suivi de consommation énergétique (électricité –gaz – chauffage/clim urbain) rapporté au fauteuil (hors PMR)[29]	542 kWh	737 kWh	734 kWh	701kWh

[25] Données non représentatives compte tenu de la fermeture des salles de cinémas en France pendant une période de 20 semaines en 2021. Sont inclus dans cet indicateur 49 cinémas pour 2021 (Le Majestic Meaux n'a été conservé du fait de sa fermeture pour travaux sur l'année entière)
[26] 2024 : réouverture du cinéma Le Majestic de Meaux et fermetures des cinémas de Roubaix et du Normandie.
[27] Données non représentatives compte de la fermeture administrative des salles de cinémas en Belgique pendant une période de 23 semaines en 2021
[28] Consommation électrique rapportée au fauteuil hors PMR (pour 6 cinémas pour l'électricité et 5 cinémas pour le gaz pour 2020, sur 7 cinémas pour 2021, 2022 et 2023)
[29] Consommation énergétique rapportée au fauteuil hors PMR (données gaz et électricité pour 7 cinémas pour 2021 et 2022, données pour 7 cinémas pour l'électricité et 5 cinémas pour le gaz en 2023, données pour 7 cinémas pour l'électricité et le gaz en 2024, incluant le dernier décompte annuel disponible pour le gaz des cinémas d'Aarschot et Lommel).

III- Tableau de correspondance avec les exigences réglementaires

Texte de loi	Exigences réglementaires	Traitements
Décret d'application de la transposition de la Directive Européenne (n°2017-1265)	Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit (contribution et adaptation)	Se reporter à la DPEF, paragraphe Efficacité énergétique et intensité carbone
	Economie circulaire	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ces thèmes ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas de développement dans le présent rapport de gestion.
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	
	Accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts sur la performance économique de l'entreprise	
	Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités, et mesures prises en faveur des personnes handicapées	Se reporter à la DPEF, paragraphe Mixité et diversité dans l'entreprise
	Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Se reporter à la DPEF dans son intégralité
Loi sur la lutte contre les fraudes du 23 octobre 2018	Lutte contre l'évasion fiscale	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ces thèmes ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas de développement dans le présent rapport de gestion.
Loi sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018	Lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable	
Loi 2022-296 du 2 mars 2022	Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que ce thème ne constitue pas un risque RSE principal et ne justifie pas de développement dans le présent rapport de gestion